

Le billet du Président

Les semaines défilent à grande vitesse et nous voici déjà en 2010. Je vous souhaite bien sûr le meilleur pour cette nouvelle année. Qu'elle soit pleine de bonheurs, de santé, de poudreuse et de beaux moments dans les montagnes.

Voici quelques points importants à souligner pour entamer de la meilleure des manières la belle saison hivernale :

- Le comité souhaite la bienvenue en son sein à deux jeunes forces vives, Kathia et Sandro. En poursuivant sur l'habitude prise ces dernières années, soit privilégier la qualité à la quantité, nul doute que le comité pourra continuer d'oeuvrer de manière efficace lors de ses séances. Merci à ces deux nouveaux de s'engager pour la société et, phrase habituelle, il reste des places de libre....
- Les gardiennages fonctionnent bien et reste le pilier de la santé financière de notre société. Nous constatons ces temps d'imposantes fêtes de famille ou réunions de contemporains à Montoz. N'hésitez donc pas à poursuivre sur cette voie. Quoi de plus sympa que de disposer « gratuitement » d'une infrastructure pour accueillir amis et invités. Votre gardiennage est donc le moment idéal pour un tel événement.
- Le programme des courses est alléchant et les premières activités vont avoir lieu ces prochains jours. Il s'agit dès cette année pour Pierre-Pertuis d'appliquer l'obligation de formation. Nous évaluerons continuellement ce point, notamment pour planifier les cours de formation continue requis ces prochaines années.
- Nous avons en outre signé la convention de collaboration avec la Section La Neuveville. Celle-ci prévoit donc un programme jeunesse commun (disponible dans le présent bulletin) et l'implication de notre chef jeunesse Nicolas dans l'organisation et dans les démarches de recrutement et motivation de la jeunesse. Nous aborderons le détail de ces mesures lors du comité de janvier et vous tiendrons au courant des projets.

Enfin, rappelons que l'assemblée générale a décidé, en contre projet à la volonté du comité, de réviser 4 articles de nos statuts. Vous trouverez à la page 4, la nouvelle formulation de ces articles 27, 30, 31 et 34 (suppression de la fonction de chef des skieurs et réduction de la dotation de la commission des courses).

Bonne lecture de ce bulletin toujours autant bien construit par notre rédactrice Carine et à tout bientôt dans la neige.

Patrice Eschmann